

10

Annexe n° 3.

15.566

1.54

13

17EE

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

CARTE
DE
COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM : OLIVIER
Prénoms : Jean René
Pseudos :
Date et lieu de naissance : 21. 1. 1922 Bannalec

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le 25 FEV 1954
 { défavorable }

AVIS de la Commission Nationale { favorable } le 18. 2. 1955
 { défavorable }

DÉCISION { attribution } le 18 FEV 1955 carte n° 89152
 { refus }

C.A. du 21 MARS 1955
F.F.I. 8-11-63

N° 1375
OFFICE DÉPARTEMENTAL de

(1375)
FINISTÈRE

FFI
Catégorie

N°

OFFICE NATIONAL.

DOSSIER N° 1375

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A./C. et V.G. - Impasse
de la Palestine, à QUIMPER.

M^r Olivier Jean

demeurant à *Bruz - Charpentier*

déclare avoir reçu la carte n° 8142

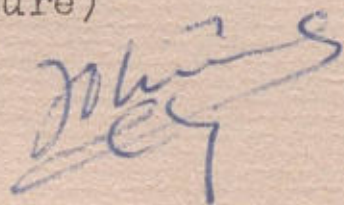
de Combattant Volontaire de la Résistance

qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du
25 Mars 1949.

22 MARS 1955

A *Bruz* le 20 mars 1955

(signature)



1372

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. ; B. 594 du 7 novembre 1946).

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
DU FINISTÈRE

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de

FINISTÈRE

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : OLIVIER
Prénoms (2) : Jean René né le 21 janvier 1922
Pseudos (3) :
Situation de famille : Marié à Pannalec
Profession : Instituteur
Nationalité : Française
Adresse actuelle : Instituteur public
BRASPARTS (Finistère) de l'Odéon (F)

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :

Ecole Normale : 1941. 1942
Instituteur à St Guenolé Permarc'h 1942. 1943.

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

(1) En lettres capitales.
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
(3) Souligner le plus connu.

Décorations avec référence (J. O. du) } au titre de la résistance.
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer. }

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

Entré le 8 novembre 1943 dans le groupe Lucien Noré.
Au Masquis du Meudon à Bannale le 2 Juin 1944, parachutiste, agent de liaison. Au
Masquis de Lande à Bannale le 3 août 1944, affecté sous les ordres du Capitaine Savat
chef Cantonal affecté à la C^{ie} F.F.I. de Bannale. Démobilité le 1^{er} Octobre 1944.
Travail de liaison du 2 Juin au 1^{er} Octobre 1944.

CERTIFIÉ EXACT :

A Paris le 6 février 1947

Signature :

J. L. L.

Résistance : métropolitaine
: ~~extra-métropolitaine~~

EXTRAIT de la DECISION

n° 1064 /A
n° /B

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la
Guerre,

VU le Code des Pensions Militaires d'invalidité et des
Victimes de la Guerre et notamment ses articles L.269 et R.260 et R.269,

VU l'arrêté du 5 août 1953 (article 2) donnant délégation
de signature au nom du Ministre des anciens Combattants et Victimes de
la Guerre, à M. Henri RIBIERE, Directeur de l'Office National des an-
ciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants
Volontaires de la Résistance du FINISTÈRE,

VU l'avis de la Commission Nationale des Combattants Vo-
lontaires de la Résistance,

(1): 13 Sept. 1954 - art. 4

DECIDE :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est
attribué à MM.

NOM et Prénoms :

OLIVIER Jean

Adresse :

instituteur à BRASPARTS

A PARIS, le 18 FEV 1955

P. le Ministre des A.C. et V.G.
et par délégation,
le Directeur de l'O.N.

signé : H. RIBIERE

Pour copie conforme.

Le Chef du 6ème Bureau,

signé : ILLISIBLE

Pour extrait conforme.

Le SECRETAIRE GENERAL

de l'O.D.
[Signature]

Compagnie de Bannalec

ATTESTATION

Jé soussigné, Lieutenant BISQUAY Joseph, chef cantonal F.F.I., chargé de l'organisation de la Résistance dans le canton de Bannalec certifie que Monsieur CHIVIER Jean, Instituteur-Public, né le 21 Janvier 1922 à Bannalec, a fait partie du Mouvement de Résistance "LIBERATION-NORD" à dater du 8 Novembre 1943, après avoir été réfractaire au S.T.O. en Juin 1943. Travaillant en ferme dès cette date il a fait partie de l'"A.S." et a constitué un groupe de F.F.I. qu'il a commandé au acquis, pendant la Libération de Bannalec, et au combat sur le Front de Lorient jusqu'à sa démobilisation le 1er octobre 1944 pour raison de santé.

Il a servi avec honneur dans la Résistance, procurant au Chef d'arrondissement, tous les horaires des trains allemands, donnant des renseignements au sujet de leur contenance, fournissant de nombreux tickets d'alimentation pour les acquiesards et les orieteurs Alliés tombés en Bretagne, et a participé comme volontaire à toutes les opérations des F.F.I. de Bannalec, ne s'attirant que des félicitations de la part de ses chefs.

Fait à Bannalec le 8 Mai 1945

Le Lieutenant BISQUAY, Chef cantonal F.F.I.

Signé J. Bisquay

Vu pour la légalisation de la signature de M. Bisquay Lieutenant F.F.I.

Signé, Robin,

Pour copie certifiée conforme, En l'airie à Bannalec le 11 /2/47

Fr Le Maire,

L'adjoint délégué,

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III° RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur OLIVIER Jean René alias _____
né le 21 Janvier 1922 à BANNALEC (Fr.e)
actuellement domicilié à ST. GUENOLE - BANNALEC (Fr.e)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I. et dans les départements ci-après :

FINISTÈRE - Cie de BANNALEC - du 2-6-44 au 10-8-44
_____ du _____ au _____
_____ du _____ au _____

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières _____

Monsieur OLIVIER Jean _____ a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 1-10-44 date à laquelle _____

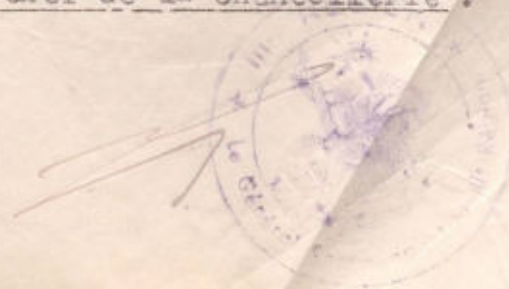
il est rentré dans ses foyers définitivement.

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A RENNES le 20 Janvier 1949

Le Général de Division
Commandant la III° Région Militaire
par délégation, le _____
P.O. Le Chef de la Chancellerie :

Références particulières } _____
éventuelles } _____



F. F. I. du Finistère
2^e bataillon de marche
C^o de Bannalec

Attestation

Je soussigné Lavat Louis, Capitaine de réserve, ex commandant le 2^e bataillon de marche FFI du Finistère (Front de Lorient) et responsable militaire FFI du canton de Bannalec (Libé.-Vord) certifie que Monsieur Olivier Jean, Instituteur public à Saint-Guenolé Penmarc'h, né le 21 janvier 1922 à Bannalec a fait partie de mon organisation de Résistance aux titres suivants:

- 1^o dès le 17 juin 1943 a refusé de se rendre à une convocation du S.T.O.
- 2^o A organisé la délivrance de carte d'alimentation aux réfractaires et aux aviateurs alliés tombés dans la région.
- 3^o S'est inscrit à Libé.-Vord le 3 novembre 1943 auprès du Capitaine Sezennec par l'intermédiaire de M^o Bisquay, beau frère de ce dernier
- 4^o A aussitôt constitué un groupe de combat de 12 hommes
- 5^o Est entré sur ordre du Capitaine Sezennec dans les garde-voies comme agent de renseignements.
- 6^o A servi dans la compagnie de Bannalec jusqu'au 10 août 1944
- 7^o A continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 1^{er} octobre 1944 sur le front de l'Atlantique.

Fait à Bannalec le 12 novembre 1951.

Le capitaine Lavat, chevalier de la L.H.

Certifié exact, le 4-12-51

X St.-C. Berthaud, chef départemental des FFI
du Finistère

signé: R. Berthaud

Le Lt. Colonel de Carville,
liquidateur de Libé.-Nord; signé de Carville

Henri Ribière X
Secrétaire général de Libération-Nord
signé: Henri Ribière

Copie certifiée conforme à l'original
Le Secrétaire Général F.F.I.

Certificat de "Résistant Volontaire"

Je soussigné Bisquay Joseph, directeur de l'école publique d'Arzano, et responsable de l'organisation du mouvement "Libération Nord" pour le canton de Bannalec et les communes limitrophes, Certifie que Monsieur Olivier Jean, Instituteur à Saint Guaiolé Penmarc'h, a fait, dès que l'ai contacté, partie de notre "réseau".

Le 17 juin 1943, il a refusé de répondre à l'appel du S.C.O. et a constitué, sur ma demande et avec la complicité de son jeune frère qui était employé à la Mairie de Bannalec, le service de "dépannage" des patriotes et aussi d'aviateurs alliés, par la distribution de cartes de ravitaillement et de textiles. Il m'a également servi d'agent de renseignements en faisant partie de l'armée secrète, pendant qu'il travaillait en ferme.

Le 3 novembre 1943 il adhère définitivement au parti Libé. Nous fonde un groupe FFI et recrute un autre chef de groupe.

Avec l'assentiment de mon beau-père (le capitaine Régence Marcel, alias Jeannault, fusillé le 27 juin 1944 à Penhoat à Perfeunteun) il se fait garde-voies pour nous renseigner sur les horaires des trains allemands, leurs horaires changeant constamment (3 trains ont détaillé)

Au début du mois d'Août, il participe à la Libération de Bannalec, continue ensuite son action en combattant sur le front de Lorient.

Arzano le 23 novembre 1951

Bisquay Joseph directeur d'école publique. Lieutenant de réserve.

Signé: J Bisquay

Copie certifiée conforme à l'original

1875

ANNEXE N° 4 à l'instruction relative à l'application de l'arrêté interministériel du 4 Mai 1948.

-:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:-

DEMANDE EN VUE DE L'OBTENTION DE LA CARTE DU COMBATTANT AU TITRE DE LA RESISTANCE.

-:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:-

(Art. 16 de l'arrêté du 4-5-1948)

-:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:-

Rapport du Chef du Réseau ou du Mouvement (ou du liquidateur accrédité), ou de personnes notoirement connues pour leur action dans la Résistance, concernant les agents occasionnels des Réseaux (1), les membres de la Résistance dont les titres n'ont pas été homologués par l'autorité militaire, ou des isolés.

MOUVEMENT ou RESEAU : LIBERATION. NORD
 RECONNU au J.O. du : A. Huel. J. Boiquay
 NOM du CHEF du RESEAU ou MOUVEMENT : Capitaine LAVAT
 Adresse : Place de Fusilles à Bannalec
 NOM du LIQUIDATEUR : S/lt. FURIC Auguste
 Adresse : 40 Rue de la Gare à Bannalec

1°) - RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTULANT :

NOM : OLIVIER
 Prénoms : Jean René
 Date de naissance : 21. 1. 22 Lieu: Bannalec
 Adresse actuelle : Rue principale à St-Jean-de-Penmarc'h
 Date d'engagement : 8. Novembre 1935
 Date de fin de service : 1^{er} Octobre 1944
 Fonctions exercées : Chef de groupe

.../...

(1) Pour les agents occasionnels, la demande ne sera examinée que si elle comporte une copie, certifiée conforme, de l'attestation d'appartenance aux F.F.C. en qualité d'agent occasionnel.

(2) Pour les isolés, Nom et Adresse du Répondant.

2°) - APPRECIATION SUR L'EFFICACITE du POSTULANT et RELATION

SUCCINCTE des ACTIONS PARTICULIERES où il S'EST SIGNALÉ :

est avec la compagnie
K.F.S. de Bamnala

A recruté 10 hommes et a été nommé chef de groupe le
1^{er} Décembre 1943 lors de l'entrée au maquis de la Roche en
Bamnala avec son groupe le 1^{er} Août 1944. A participé à
la tête de celui-ci à la libération de Bamnala du 1.8.44
au 7.8.44. Et aux combats sur le front de l'ouest du 7.8.44 au
1-10-44 à Bamnala pour raison de santé.

Je soussigné ... Placide Furié Auguste ..., certifie
que M. Jean Olivier a appartenu du ... 1.10.43
au ... 1.8.44 : à libération Nord (groupe de Bamnala)
et qu'il a pendant trois mois ... été chargé de la destruction des
(Ex. : a été chargé de la destruction du matériel ferroviaire à
la gare de LYON-VAISE).

lignes téléphoniques ennemies et qu'il a participé au transport
d'armes de Jacier à Bamnala et aux combats dans les secteurs de la
Laita et Paul Ac off.

signature :

Date : 25.10.49.

Placide Furié

(1) Mentionner ici l'un ou plusieurs des actes de Résistance
énumérés limitativement au 3° du titre II du questionnaire.

COUR D'APPEL
D e Rennes

TRIBUNAL
DE PREMIERE INSTANCE
D e Quimperle
CASIER JUDICIAIRE

BULLETIN N° 2 DU CASIER JUDICIAIRE

Relevé des Bulletins n° 1 concernant :

L e nommé Olivier Jean René

fil A } de François Louis
et de Scavennec Marie Josephine

né le 21 Juin 1912

a Bannalec Plisshen

Domicile :

Etat civil et de famille :

Profession :

Nationalité : fr

Après vérification sur
les registres de
l'Etat Civil

d'après le
dernier
bulletin n° 1

DATES des CONDAMNATIONS	COURS ou TRIBUNAUX	NATURE des CRIMES ou DÉLITS	DATE PRÉCISE des crimes ou délits	NATURE et QUANTUM DES PEINES	DATE DU MANDAT DE DÉPÔT	OBSERVATIONS
		<u>helant</u>				

Timbre du Tribunal

Vu au parquet.

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE,

Pour relevé conforme :
Quimperle le 8 mars 1951
LE GREFFIER EN CHEF,

Milroy



OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE
du FINISTERE

Détermination du temps de service

COMBATTANTS VOLONTAIRES
de la RESISTANCE

dans la Résistance

Dossier N° 1375

AVIS du PREFET

Le PREFET, Président de l'OFFICE DEPARTEMENTAL
des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de la GUERRE du FINISTERE;

VU le dossier - ~~Sur la demande~~
de M: OLIVIER Jean Pseudr : -
né le 21.11.1922 à Bannalec
demeurant à Brasparts

Après avis de la Commission départementale des
Combattants Volontaires de la Résistance,

EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du	17.6.43	au	2.11.43	(Isolé)
	du	3.11.43	au	1.6.44 (R.I.F. non homologué)
	du		au	(R.I.F. homologué)
	du	2.6.44	au	10.8.44 (F.F.I. -)
	du		au	(F.F.C. -)
	du		au	(Interné - Déporté Résistant)

soit au total : 1 an 1 mois 25 jours

A QUIMPER, le 25 FEV 1954

P/ le PREFET,
le SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des
COMBATTANTS VOLONTAIRES de la RESISTANCE

Dossier N° 1375

(Réunion du 25 FEV 1954)

M. OLIVIER *Jean* pseudo :
né le 21.1.1922 à *Bannalec*
demeurant à *Poraspars*

La Commission départementale
EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de Combat-
tant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du	17.6.43	au	2.11.43	(Isolé)
du	3.11.43	au	1.6.44	(R.I.F. non homologué)
du		au		(R.I.F. homologué)
du	2.6.44	au	10.8.44	(F.F.I. -)
du		au		(F.P.C. -)
du		au		(Interné - Déporté Résistant)

A QUIMPER, le 25 FEV 1954

Signature d'un
Membre de la Commission,

H. Rolland

Signature du
Secrétaire de la Commission,

[Signature]

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLONTAIRES de la RESISTANCE

DOSSIER N° 1375

(Réunion du 25 FEV 1954)

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la
Résistance présentée par M. OLIVIER Jean René
né le 21.1.1922 à Bannalec
demeurant à Brasparts.

--:--

Le postulant produit :

- un Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE (C^{ie} de Bannalec) du 2 Juin 1944 au 10 août 1944 -
- une attestation délivrée par M. _____ Liquidateur National de _____
- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. Lavat et Bisquay validés par M. de Larville Liquidateur National de Libération - Nord certifiant qu'il a appartenu à ce Mouvement du 3 Novembre 1943 à la libération (agent de renseignements - Recrutement - Aide aux asiatéens alliés)

AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

QUIMPER, le 25 FEV 1954

signature d'un membre
de la Commission,

H. Rolland

signature du
Secrétaire de la Commission,

[Signature]

etc
V

13 JANV 1954

(rhin - photo)
Le bi Nord

C.A joint du 2-6-44 F.F.I. du 2-6-44
au 1-10-44
C.A. joint

6940
OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le — 2 MARS 1951
Impasse de la Palestine

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,
à Monsieur le Procureur de la République

à *Quimperle*

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° *1375*

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

- 9 MARS 1951

Afin de permettre de compléter le dossier de
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire parvenir — joint à la présente note — un
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M *Olivier Jean René*
né le *21 janvier 1922* à *Bannalec*

Le Secrétaire Général
de l'Office départemental,
C. FLOCH.

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

DÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE

MAIRIE

DE

BANNALEC

État-Civil

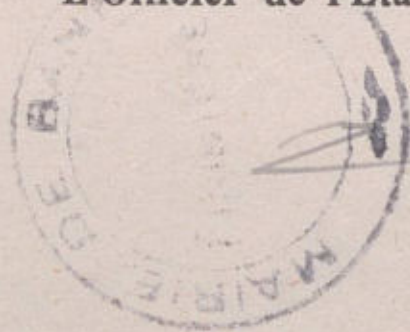
BULLETIN DE NAISSANCE

Le *Vingt et un Janvier* mil *neuf cent vingt deux*
est né à *Bannalec*

Jean René
fils de *François Louis Olivier*
et de *Marie Josephine Jacquerne, son épouse.*

EN MAIRIE, à *Bannalec*, le *douze Février*
mil *neuf cent quarante sept.*

L'Officier de l'Etat Civil,



Olivier — 1375

FTI de 2/6/44
à 10-8-44

1^{er} valable 4

2^{es} valable 3^{es} (5 mois
qu'on ne termine compte de
le sale de desmobilités
1-10-1944

1^{er} support que C^o Bon avec = 2

mois produit — attestation

" de desmobilités

à dater du 8-11-1943

119 : un de garnille

2 Rue Meyer en

attestation *UC*

Garis

DOSSIER n° 1375 - Combattants. C.V.R.

Monsieur Olivier, directeur du Cours Complémentaire de Brasparts
à Monsieur le Secrétaire général de l'O.F. à Quimper.

6 FEV 1954

889

Monsieur le Secrétaire Général,

En réponse à votre lettre du 11 janvier dernier j'ai
l'honneur de vous demander de bien vouloir trouver ci-
joint 2 attestations prouvant que je suis entré au
réseau "Libé. Nord" le 3 novembre 1943, et ma photo.

J'y ai joint également les copies afin que vous
me fassiez, s'il vous plaît, le retour des originaux
après que lesdites copies ~~auront~~ été certifiées conformes
par vos soins.

En espérant que cette fois mon dossier sera complet
je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général
à mes sentiments dévoués.

A Brasparts le 11 février 1954

J. Olivier

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

QUIMPER, le 13.6.44
(Impasse de la Palestine)

COMBATTANTS

C.V.R.

Dossier n° 1377.

minute
Le SECRETAIRE GENERAL
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL

à M *ancien blivier. Jean René*

80 Rue de la Ferme -

Bannalec

M *ancien*

Le certificat d'appartenance que vous m'avez
fait parvenir mentionne que vous avez appartenu aux F.F.I. du

du 2 juin 1944 au 10 août 1944.

Ce document ne vous permet pas d'obtenir
la carte du C.V.R. au titre de l'alinéa 4° du paragraphe A du décret
du 21.3.50 (3 mois d'appartenance avant le 6.6.44).

Vos droits à l'attribution de la carte au
titre de l'alinéa 3° de ce paragraphe (3 mois d'appartenance à une
unité combattante à condition que l'entrée aux F.F.I. soit antérieure
au 6.6.44) ne pourront être déterminés que le jour où l'Office départe-
mental sera en possession de la liste des "unités combattantes".

Libi-Nord.

Mais vous déclarez avoir adhéré au Réseau
dès le *novembre 1943.*

Afin de me permettre de présenter votre dos-
sier à la Commission départementale, je vous prie de vouloir bien me
faire parvenir un certificat d'appartenance audit réseau.

Ce certificat devra être délivré soit par
l'autorité militaire compétente (Secrétariat d'Etat aux Forces Armées -
Guerre), soit par le Responsable local du *réseau*
(il y aura lieu de faire valider la signature de ce responsable par
le Liquidateur du réseau : M. de *Garville. 2 Rue Meyerbeer - Paris*

Veillez agréer, *M. de*, l'expression
de mes sentiments distingués.

Le SECRETAIRE GENERAL
de l'O.D.

J